

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn**

Séance du 30 juin 2026

Date de la convocation : 24 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 65

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Emilie ALONSO, Muriel BAREILLE, Anne-Marie BATCABE, Jean-Patrick BAZILE, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Guy CAZALET, Marie-France CONSTANT, Lindsey DEARY, Sébastien DE TRUCHIS, Nathalie DUPLÉIX, Marc GAIRIN, Cathy GARCÈS, Jean-Marc GRUSSAUTE, Mehdi JABRANE, Florent LACARRERE, Claude LACOUR, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Philippe LALANNE, Marie-Christine MAILLOT, Jérôme MARBOT, Gilles MARDELLE, Sylviane MAZEAS-DOLOREA, Marie-Agnès MENORET-ULTRA, Aude MINVIELLE, Benjamin MOUTET, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Christophe PANDO, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Bernard PEYROULET, Nadège POUEYMIROU-BOUCHET, Valérie REVEL, Didier REY, Michel RIETSCH, Laurent SAINTE-CLUQUE, Carine SARRIQUET, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Hervé BARRY (a suppléé Joël SEGOT), Philippe CASTETS (a suppléé Jean-Michel DÉSSÉRÉ), Frédéric DOMERCQ (a suppléé Bruno LACAMPAGNE), Jean-Jacques LALEULERE a suppléé Florent LABORDE), Jeannine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Frédéric CLABÉ), Jérôme LAY (a suppléé Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Patrick LENDRES (a suppléé Françoise ASSAD), Bernard PUYAL (a suppléé Jean-Marie BERCHON).

Etaient excusés :

Patrick BURON, Xavier BOISSY, Marie-Pierre CABANNE, Emmanuelle CAMELOT, Vanessa CHAILLOUX, Françoise CLASTRE, Philippe FAURE, Arnaud JACOTTIN, Stéphane MARS, Fernand MARTIN, Marie-Claire NÉ, Francis PEES, Karine PÉRÉ, Hubert VIGNAU.

Etaient représentés :

Michel BERNOS a donné pouvoir à Michel OLIVÉ, Sylvain BREVART a donné pouvoir à Michel RIETSCH, Nicolas PATRIARCHE a donné pouvoir à Marc OXIBAR, Clément SERVAT a donné pouvoir à Claude LACOUR.

Secrétaire de séance : Emilie ALONSO

**N°11 - DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU PAYS DE BEARN
A L'AGENCE DEPARTEMENTALE TOURISME 64**

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

L'Agence Départementale du Tourisme 64 (ADT64) met en œuvre la politique touristique départementale.

Elle est au service des professionnels et des territoires pour accompagner la dynamique et la performance touristique. Elle étudie, analyse le marché, propose des solutions d'accompagnement pour les porteurs de projets et des outils pour les opérateurs du tourisme dans différents domaines : durable, connaissance des marchés, ingénierie de projets, qualité, commercialisation, communication. Elle travaille également au développement et à l'attractivité de la destination.

Association loi 1901, la gouvernance de l'ADT64 est assurée par un Bureau exécutif composé de 15 membres et d'un Conseil d'administration composé de 5 collègues (Conseil départemental, collectivités – Offices de tourisme, socio-professionnels, autres organismes et personnes qualifiées) regroupant 70 membres.

Le Pays de Béarn a été sollicité afin que des représentants puissent être désignés pour siéger au Conseil d'Administration (collège N°2).

En vertu de l'article L. 2121-21 du CGCT, le conseil peut décider, à l'unanimité, de procéder à un vote au scrutin public pour ces désignations.

A cet effet, les candidatures suivantes sont proposées :

- titulaire : Carine SARRIQUET
- suppléante : Marie-France CONSTANT

Il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir se prononcer sur la désignation de ses représentants à l'ADT64.

En vertu de l'article L. 2121-21 du CGCT, le conseil décide, à l'unanimité, de procéder à un vote au scrutin public pour ces désignations.

Mesdames Carine SARRIQUET et Marie-France CONSTANT sont respectivement désignées titulaire et suppléante pour siéger au Conseil d'Administration de l'ADT64.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les signatures

Pour extrait Conforme,

Le Président,

La Secrétaire de séance,

Jérôme MARBOT

Emilie ALONSO

